

Le rôle des institutions dans le renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption : Quelles réformes pour une transition réussie en l'Algérie ?

Hammache Souria, université de Tizi Ouzou

Hammache.soraya@yahoo.com

Zemirli Radhia, université de Tizi Ouzou

Radhia_zemrli@hotmail.com

Résumé

Cet article a pour objectif d'étudier le rôle des institutions dans la lutte contre la corruption en Algérie. Après avoir analysé les formes et les causes de la corruption, ainsi que les réformes institutionnelles anti-corruption, nous avons mené une étude analytique, pour comprendre l'origine de la prolifération de la corruption en Algérie, et discuter des multiples réformes que l'Algérie devra mener pour aboutir à une transition inclusive. L'étude fait valoir le caractère institutionnalisé de la corruption en Algérie. Les politiques de corruption doivent s'orienter vers des réformes sérieuses au niveau de l'institution juridique, en la rendant plus efficace et surtout plus indépendante, mais aussi mettre en place un système de sanction et d'incitation pour réduire les comportements opportunistes au niveau des administrations, tolérer plus de décentralisation, plus de pluralisme politique, réformer la loi sur la concurrence et renforcer les institutions dans leurs valeurs.

Mots clés : Lutte contre la corruption - Les réformes institutionnelles –Transition économique- Algérie.

Introduction

La corruption est un sérieux obstacle au progrès économique, politique et social d'une nation. Ce phénomène est considéré comme une grave contrainte au développement économique durable et soutenable. La corruption est aussi considérée comme le résultat de l'échec de la gouvernance, et de l'accumulation des dysfonctionnements sous-jacent au sein des institutions. Par conséquent, la lutte contre la corruption ne peut se faire sans l'introduction des réformes institutionnelles capables de renforcer les bonnes pratiques de gouvernance et d'assurer une gestion optimale du secteur public.

Les recherches confirment que la prolifération de la corruption limite considérablement la croissance économique, et freine le développement économique des pays, notamment des pays en transition. (Mauro, 1995; Ugur, 2014 ; Dreher and Herzfeld 2005). La corruption est un phénomène très complexe, pouvant prendre plusieurs formes, pouvant se matérialiser

sous forme de pots de vin lorsqu'on souhaite créer son entreprise, voir un médecin, obtenir ses papiers..., de bureaucrates demandant à être payé pour effectuer un service de base, des politiciens ou d'hommes d'affaire qui abusent de leur pouvoir et de leur influence pour s'accorder des privilèges, ou parfois même des fonctionnaires qui reçoivent leur salaire pour un travail qu'ils n'accomplissent pas. Ce caractère multidimensionnel, engendre des interactions à tous les niveaux, macro- méso et micro. L'impact contraignant de la corruption sur l'économie, confère aux politiques anti-corruption toute leur importance.

Cette problématique s'impose avec force en Algérie, où la corruption est généralisée et où les pratiques douteuses sévissent dans tous les secteurs, particulièrement dans les institutions publiques. Depuis le 22 février 2019, l'Algérie vit un tournant décisif, avec la forte mobilisation du peuple algérien qui exige un changement démocratique et pacifique avec l'instauration d'un Etat de droit. La lutte contre la corruption est l'une des revendications majeures des algériens, estimant que le principe du « même droits pour tous » ne pourra se cristalliser sans la mise en place des institutions suffisamment transparentes. C'est dans ce contexte particulier que s'inscrit notre recherche.

Nous nous interrogerons dans cet article sur les mécanismes et les préalables de la lutte contre la corruption, pour réussir la transition politico-économique en Algérie. La première partie, qui se voudra conceptuelle, se concentre sur les types et les causes profondes de la corruption, ainsi que les réformes institutionnelles anti-corruption. La deuxième partie quant à elle, vise à mener une étude analytique, pour comprendre l'origine de la prolifération de la corruption en Algérie, et discuter des multiples réformes que l'Algérie devra mener pour aboutir à une transition inclusive. Cette étude met aussi l'accent sur l'importance de contrôler la corruption, mais aussi sur le caractère complexe et interdépendant des réformes.

1- La corruption : Eléments de définition

Avant d'aborder la question des causes et effets de la prolifération de la corruption, il est important de cerner convenablement le concept de la corruption, pour éviter toute ambiguïté qui nuirait à la compréhension de cette recherche. La définition de ce concept n'est pas chose aisée due principalement à sa complexité. Cette complexité prend forme vu le lien indéfectible entre la corruption et l'exercice du pouvoir gouvernemental. La corruption est si sophistiquée que Heywood (1997) déclare qu'"il serait impossible d'élaborer une définition généralisable et incontestée de la corruption politique". Essentiellement, sa complexité ou ses difficultés à se définir se reflètent dans les nombreuses formes

de corruption, la relativité des normes et du droit, et les frontières ambiguës entre le public et le privé. (Guoping Jiang 2017)

La définition la plus répandue de la corruption considère ce phénomène comme " un abus de fonctions publiques à des fins personnels non autorisés " (Banque mondiale 2000). Pour d'Akinyemi (2004), la corruption est " l'acquisition de ce droit lequel en tant que membre de la société n'a pas droit". Doig (1996) a décrit la corruption comme étant toute utilisation d'une position officielle, de ressources ou d'installations à des fins personnelles, ou d'un conflit d'intérêts possible entre la position publique et l'intérêt privé. Alanamu (2009) fait une analogie en disant que la corruption est comme une maladie qui peut causer une pathologie totale dans une société donnée, la corruption peut affecter l'aspect économique, social, politique et moral de la société.

Ces définitions en dépit qu'elles soient larges en leurs termes, elles n'intègrent pas la corruption politique. La définition de la corruption politique formulée dans le rapport annuel de Transparency International (2004a, 10) souligne un autre aspect de la corruption: "La corruption politique est l'abus de pouvoir confié par les dirigeants politiques à des fins privées, dans le but d'accroître le pouvoir ou la richesse. La corruption politique n'implique pas nécessairement que l'argent change de mains ; elle peut prendre la forme de "trafic d'influence" ou d'octroi de faveurs qui empoisonnent la politique et menacent la démocratie."

Comme nous pouvons le constater le concept de corruption reste très large et multidimensionnel. Nous retiendrons dans cette article la définition de Banerjee and al (2009) qui définissent la corruption comme « un incident où un bureaucrate (ou un représentant élu) enfreint une règle ou une loi pour un gain personnel ».

2- Les formes de corruption

Plusieurs études ont tenté de formuler une classification des formes de corruption, La distinction, reconnue et largement utilisée, révèle les principaux acteurs de l'acte de corruption, proposé par Suzanne Rose-Ackermann (1975), qui distingue : la grande corruption, qui se produit au plus haut niveau du système politique, où interviennent les hommes politique, et la corruption administrative, (petite corruption), qui elle se produit au plus bas niveau, et qui concerne les fonctionnaires chargés de l'application des régulations et des politiques publiques.

Tableau 1 : Formes et pratiques de corruption

Offreurs de corruption	Preneurs de corrup	Hommes et parties politiques	Administrations publiques
	Entreprises	<i>Corruption politique</i> : influence des décisions (subventions, contrats publics etc.) et des processus politiques (formation des politiques, législation, etc.)	
Citoyens	<i>Grande corruption</i> : influence des décisions politiques (titres, nominations, emplois, etc.)		<i>Petite corruption</i> : accès aux services publics et/ou extorsion

Source : Anastassiya Zagainova, (2012), La corruption institutionnalisée : un nouveau concept issu de l'analyse du monde émergent. Economies et finances. Université de Grenoble. Français. ffNNT : 2012GRENE015ff. fftel-00921574f

Thompson (1993), distingue la corruption individuelle qui profite personnellement aux fonctionnaires, et la corruption institutionnelle qui elle est plus formalisée et généralisée, et qui profite aux groupes d'intérêts bien organisés. Jonhston (1998), fait valoir l'existence d'une corruption systémique, et d'une corruption systématique : la corruption systémique est le résultat de l'absence de qualité administrative et de l'absence de contrôle et de transparence (faiblesse du système administratif), il s'agit de la corruption profondément enracinée et omniprésente qui se produit de façon routinière au sein des entreprises, des établissements du secteur public ou des individus et entre eux par contre la corruption systématique est la manipulation politique des intérêts économique, ce type de corruption est encreée dans les institutions et s'apparente à un crime organisé. Elle se matérialise lorsque les intérêts personnels et individuels supplantent le système politique et économique.

Amundsen (1999), considère cinq formes de corruption : les Pots de vin, le détournement de fonds, la fraude, l'extorsion et le favoritisme.

- *Pots de vin* : est le paiement (en argent ou en nature) qui est donné ou reçu dans le cadre d'une relation corrompue.
- *Détournement d'argent* : Est le vol de ressources par des gens qui sont chargés de l'administrer. Il s'agit d'une infraction lorsque des agents publics détournent des ressources publiques, lorsque l'agent de l'État vole l'institution publique dans laquelle il est employé et les ressources qu'il est censé administrer au nom du public.

- *Fraude* : Est un crime économique qui implique une sorte de supercherie, d'escroquerie ou de tromperie. La fraude implique une manipulation ou une déformation de l'information, des faits et des données. l'expertise, par des agents publics positionnés entre les politiciens et les citoyens, qui cherchent à tirer un profit privé.
- *Extorsion* : Est l'argent et les autres ressources extraites par le recours à la coercition, à la violence ou à la menace de recourir à la force.
- *Favoritisme* : Est un mécanisme d'abus de pouvoir impliquant une "privatisation" et une répartition très biaisée des ressources de l'État, quelle que soit la manière dont ces ressources ont été accumulées en premier lieu.

Un nouveau concept a émergé pour caractériser la corruption dans notre société, il s'agit de la corruption institutionnalisée, développé entre autre par Lucchini, (1995); Charap, Harm (1999); Médard, (2006), qui la définissent comme une corruption largement généralisée à tous les niveaux de la société au point de devenir une norme de comportement et non pas une exception. Ici la corruption devient « un mode de vie », elle est tout d'abord généralisée dans la grande partie des organismes publics et des secteurs d'activité économique, autrement dit dans la plupart des relations de l'État avec la société de haut en bas. Elle est donc très courante par opposition aux cas occasionnels et sporadiques de la corruption marchande. Lorsque la corruption devient permanente et persiste dans le temps, on parle d'une corruption endémique pour saisir son caractère chronique dans une économie. Une corruption largement répandue et persistante est donc un premier aspect d'un phénomène qui est devenu institutionnalisé. (Anastassiya Zagainova, 2012).

La revue de la littérature propose d'autres classifications variées du concept de corruption : "corruption professionnelle" et "corruption amateur" ; " corruption selon la règle" et "corruption contre la règle" (Transparency International) ; "corruption primaire" et "corruption secondaire" (Welin 2002) ; corruption publique et corruption privée" corruption bureaucratique" et " corruption politique " (Williams 2000).

Nous pouvons conclure que la variété dans les distinctions et la classification des formes de corruption est révélateur de la complexité de la généralisation des différentes pratiques corrompus. Néanmoins, toutes ces formes s'accordent sur un point en commun qui consiste en la réalisation d'un gain personnel non mérité, et/ ou d'un abus de pouvoir et d'influence.

3- Les causes et les facteurs déterminants de la corruption : revue de la littérature

Avant d'aller plus loin, et avant d'aborder le cas de la corruption en Algérie, Il est important de comprendre les principales causes et les principaux déterminants de la corruption. Cette section nous permettra d'analyser les facteurs à l'origine de ce phénomène pour pouvoir discuter des politiques anti-corruption envisageables.

Il y a eu une vague d'études empiriques sur les causes et les conséquences de la corruption ces dernières années. D'après Bardha (2006), l'approche économique standard met en avant trois principales causes qui expliqueraient la prolifération de la corruption : La bureaucratie, la rente émanant de l'abondance des ressources naturelles, la dépendance de la justice et la régulation.

- Régulation, et dépendance du système judiciaire

Traditionnellement, les économistes considéraient la réglementation et la régulation comme essentielle à la protection du bien-être du grand public, étant donné l'existence de défaillances du marché qui peuvent être compensées par des mesures correctives gouvernementales. Cela a permis l'intervention gouvernementale qui complète la théorie keynésienne interventionniste. Cette "théorie de l'intérêt public" de la régulation a été fortement critiquée par des auteurs tels que Stigler (1971), qui tentent d'expliquer pourquoi la régulation ne semble s'adapter de façon systématique en fonction de l'ampleur de la défaillance des institutions du marché. Une autre explication s'est développée : plutôt que de réglementer au profit de l'intérêt public, elle crée plutôt des "prix fictifs" pour les services publics qui s'écartent généralement des prix du marché (qui sont censés refléter la valeur des services pour les consommateurs). Cela crée la possibilité que les bureaucrates cherchent à obtenir des rentes pour obtenir des pots-de-vin d'entreprises ou de particuliers en raison de l'excès de fonds de la valeur des services par rapport à leur prix administré par l'État (Krueger, 1974). Les sociétés réglementées sont donc susceptibles de connaître des problèmes de corruption. Djankov et al (2002) ont développé davantage cette idée. La théorie de la réglementation axée sur la recherche de rente est compatible avec l'idée que la réglementation est établie par des gouvernements bien intentionnés qui ont l'intention de résoudre les problèmes de défaillance du marché. Cependant, les bureaucrates et les politiciens opportunistes réalisent le potentiel d'avoir des gains « *rent-seeking* » en présence d'une réglementation et, par conséquent, créent des réglementations inutiles afin d'en tirer profit. Les services publics deviennent encombrés avec des processus administratifs inutiles pour lesquels les fonctionnaires extorquent des frais. Cette approche semble offrir une bonne

explication de la corruption systémique. La régulation semble accroître le pouvoir des bureaucrates qui sont susceptibles d’user des réglementations pour servir leurs intérêts.

En outre, les études ont tendance à confirmer qu’un système judiciaire performant atténue les pratiques corrompues. Lambsdorff (1999) affirme que l’indépendance du pouvoir judiciaire est un facteur important qui peut réduire la corruption. En outre, des mesures plus faibles de l’ordre public conduisent à une société plus corrompue.

- *Revenus issus de l’exportation des ressources naturelles (accumulation de la rente)*

Les revenus tirés de la production de ressources non renouvelables, telles que le pétrole et les minéraux ont le potentiel de stimuler l’économie, mais sont également associés à une spirale d’événements qui nuisent au développement. Différents acteurs peuvent essayer de se mettre en position de bénéficier de ces revenus, y compris par le biais de la corruption. La concurrence pour les postes influents s’intensifie. Les politiciens en place trouvent plus important de rester au pouvoir et peuvent saper les mécanismes démocratiques pour éviter d’être remplacés par un autre réseau d’alliés (qui contrôlerait alors les revenus). (World Bank 2014).

- *Une gouvernance centralisée*

Un autre facteur clé qui alimente la corruption est la gouvernance centralisée qui limite un processus de prise de décision au sein des gouvernements locaux. Le gouvernement situé dans la capitale n’est pas en mesure de résoudre un certain nombre de problèmes locaux et, par conséquent, en raison de troubles concernant les problèmes régionaux, ne travaille pas efficacement au niveau national. Une grande partie des recettes fiscales perçues localement est transférée au budget central, de sorte que les collectivités locales dépendent entièrement des fonds alloués par le parlement national. La centralisation des flux financiers donne beaucoup de pouvoir aux décideurs qui sont généralement impliqués dans des plans de corruption. En conséquence, il n’y a plus de financement pour stimuler le développement local et, par conséquent, les gouverneurs n’ont pas grand-chose à voir avec le développement local qui nuit au pays en général.

Il est important de noter que les résultats de la revue de la littérature restent contrastés et parfois contradictoires. Treisman (2000) affirme que plus il y a de niveaux, plus le système est décentralisé. En outre, la corruption perçue est plus élevée dans les pays où le nombre de niveaux de gouvernement est plus élevé et où la corruption signalée est plus fréquente (Fan et al. 2008). Fjeldstad (2004) soutient l’idée que les systèmes politiques décentralisés sont plus corrompus, car il est plus difficile de surveiller les activités. Néanmoins, Gurgur

et Shah (2005) soutiennent que la prise de décision centralisée est corrélée à une corruption accrue. De plus, selon Ahlin (2001), la décentralisation bureaucratique est plus résistante pour réduire la corruption, alors que la corruption diminue dans le cas de la décentralisation régionale. L'auteur ajoute que la décentralisation crée une concurrence entre les régions, ce qui améliore l'efficacité de la gouvernance. Par exemple, lorsque les entreprises peuvent circuler librement d'une région ou d'une localité à l'autre, la corruption devrait être plus faible. En effet, Bai et al (2014) expliquent qu'il est particulièrement avantageux pour les grandes entreprises de déménager dans des régions où les taux de corruption sont plus faibles. Cela entraîne une concurrence entre les régions du pays afin d'attirer davantage d'entreprises, et par conséquent, le niveau de corruption diminue substantiellement.

- *Une faible croissance économique (faible PIB par habitant)*

La relation entre la croissance économique et la corruption reste ambiguë, les recherches tendent à démontrer qu'il existe une causalité entre les deux facteurs. Certains travaux ont démontré que la corruption impacte négativement la croissance économique, alors que d'autres confirment que c'est le niveau bas de la croissance économique qui engendre de la corruption. Certains auteurs (Lambsdorff, 2007) affirment que la corruption est un vice causant une faible croissance, de sorte que la causalité est principalement de la corruption au PIB. D'autres (Paldam, 2001 ; Treisman, 2000) affirment que la corruption est une maladie due à la pauvreté qui disparaît lorsque les pays se développent, de sorte que la causalité va principalement du niveau du PIB à la corruption. Brown and Shackman (2007) ont démontré que la relation de causalité va dans les deux sens. Bai et al (2014), ont examiné la relation entre une croissance plus forte et une corruption plus faible, en utilisant des données au niveau des entreprises du Vietnam pour une période de cinq ans. Leurs estimations empiriques montrent que la croissance économique réduit le montant des pots-de-vin versés aux fonctionnaires. Gundlach et Paldam (2000) utilisent des variables instrumentales pour déterminer la direction à long terme de la causalité et ils concluent que toute causalité à long terme va du revenu à la corruption, ce qui signifie aussi que la corruption disparaît à mesure que les pays s'enrichissent, et que plus la croissance économique est faible, plus la corruption se répand.

- *Un système fiscal complexe et contraignant*

Selon diverses études économiques, plus le système fiscal est complexe, plus les fonctionnaires fiscaux jouissent d'un pouvoir discrétionnaire excessif, ce qui entraîne une corruption institutionnelle accrue. Dans ce cas, le contribuable se soustrait à l'impôt et choisit de préférence de soudoyer le vérificateur (Imam et Jacobs, 2007). Cependant, Chetwynd et

ses collaborateurs (2003) décrivent une enquête dans laquelle des répondants de plusieurs pays à revenu intermédiaire indiquent qu'ils sont prêts à payer plus d'impôts si la corruption pouvait être contrôlée. En conséquence, la corruption peut créer des distorsions conduisant à des taux d'imposition excessifs (Attila, 2008). Ivanyna et al (2010) font remarquer que la corruption fait augmenter les taux d'imposition parce que les fonctionnaires corrompus gagnent une partie des recettes publiques à des fins privées. Selon le document, la présence de corruption et d'évasion fiscale augmente le taux d'imposition de plus de 50%.

- *Absence de concurrence politique*

La littérature économique note que la décentralisation a un impact positif sur la concurrence entre les collectivités locales. Il explique que la concurrence incite les politiciens à adopter des politiques fiscales plus optimales sur le plan social que celles mises en œuvre dans une économie centralisée. En outre, Vishny et Schleifer (1993) font remarquer que dans les pays où la concurrence politique est plus vive, la pression publique contre la corruption est plus forte. En d'autres termes, la concurrence politique entre les partis d'opposition au pouvoir maintient la corruption à un bas niveau. Cependant, d'autres travaux insistent sur le fait que dans les pays non démocratiques, la concurrence politique n'engendre pas forcément une baisse de la corruption. McMann (2017) fait valoir que la corruption augmente avec la concurrence politique entre les États les moins démocratiques, avant de diminuer dans les démocraties les plus institutionnalisées.

Nous avons tenté dans cette section de mettre en avant les principaux facteurs causant la propagation de la corruption. La liste de ces facteurs n'est absolument pas exhaustive. La revue de la littérature cite d'autres déterminants tout aussi importants causant la prolifération de la corruption, à l'exemple, de facteurs culturels, sociaux, et même éducatifs. Nous avons fait le choix de mettre l'accent sur les déterminants que nous jugeant utiles pour notre recherche, et convenant à notre contexte d'étude, à savoir l'économie algérienne.

4- La corruption institutionnalisée comme caractéristique de la corruption en Algérie

La corruption est devenue en Algérie un fléau amer auquel est confronté quotidiennement le citoyen. En quelques années seulement, elle s'est vue diffuser dans l'ensemble des activités et l'ensemble des niveaux de la société. L'économie algérienne aujourd'hui souffre de la prolifération de pratiques corrompues dans l'ensemble des secteurs d'activité. Ces pratiques se sont imposées comme des règles incontournables pour espérer avoir une place sur

le marché, pour décrocher un poste de travail, pour importer une marchandise, ou parfois même pour avoir accès à un service public de base.

Nous caractérisons la corruption en Algérie par une corruption institutionnalisée, du fait de sa généralisation dans la plupart des institutions et organismes publics. La corruption s'est rapidement propagée sur le plan social, économique et politique, elle est devenue par conséquent, courante et endémique. Les pratiques corrompues sont devenues petit à petit des pratiques normalisées largement acceptées et sont désormais un comportement naturel adopté par les acteurs économiques et politiques. En effet, en Algérie, les institutions publiques sont défaillantes, le pouvoir des personnes dépasse celui des institutions ce qui favorise le clanisme et le clientélisme.

Tableau 2 : Indice de perception de corruption

Année	Rang IPC	Nbre total de pays	Score
2018	105	180	35
2017	112	180	33
2016	108	176	34
2015	88	176	34
2014	100	176	36
2013	94	177	36
2012	105	176	36
2011	112	183	34
2010	105	178	35

Source: Transparency International

Le tableau n°1 indique le classement de l'Algérie en termes de perception de la corruption. Le classement de l'Algérie reste médiocre, indiquant un haut degré de corruption dans le pays. L'Algérie est considérée comme l'un des pays les plus corrompus dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette dégradation. Nous présenterons dans ce qui suit les facteurs à l'origine de l'amplification de ce phénomène qui s'est peu à peu socialisé, et qui a graduellement touché toutes les sphères économiques et politiques.

- *Une classe politique corrompue*

Il subsiste en Algérie de nombreux réseaux corrompus et de nombreuses possibilités de corruption dans le pays où l'environnement est caractérisé par un manque total de transparence dans la vie publique. La libéralisation de l'économie, sous l'égide du FMI, a permis à l'Etat d'avoir un monopole qui sera remplacé par de nouveaux parrains qui ont divisé les marchés d'importation, d'une valeur de près de 20 milliards de dollars par année depuis 2001. (Hadjadj, 2007). Dans cette " économie de bazar ", il n'y a pas de place pour des investissements réellement productifs. Les réformes économiques ont été lentes à venir face

à l'instabilité politique, de la bureaucratie et de la résistance de ceux qui sont au pouvoir et qui veulent maintenir le processus et le statu quo, en particulier dans le secteur bancaire. La classe politique dans le pays a été entachée par plusieurs scandales d'envergure mondiale, citons par exemple des scandales comme celui de Sonatrach, de l'autoroute Est-Ouest, de panama papers, des scandales qui ont entachés le secteur automobile, le secteur touristique, de la santé....La succession de ces affaires est révélatrices de l'enracinement des pratiques malfaisantes au plus au niveau. Le gouvernement algérien a toujours investi des millions de dollars dans des projets d'infrastructures et de projets de services publics sans aucune cohérence ni stratégie ou vision à long terme. Le manque de transparence à été une caractéristique immuable de l'investissement public dans le pays.

La corruption politique en Algérie a conduit à une mauvaise allocation des ressources. La classe politique a longtemps manipulé les institutions politiques et le règlement intérieur, ce qui a mené à la décadence institutionnelle. Pour assurer sa pérennité, le gouvernement ou le régime a abusé systématiquement de la réglementation, des lois, les a ignorés, et mêmes parfois adaptés à ses besoins et à ses intérêts. Cette logique dans la gouvernance, à fait de la corruption un mécanisme central en politique algérienne. Ajouté à cela une absence totale de concurrence entre parties politiques, ce qui a amplifié la prolifération des pratiques douteuses. Le gouvernement algérien a toujours appliqué une démocratie de façade, en assurant un minimum de changement sans pour autant changer les mécanismes de gouvernances. Cette politique de changement sans réel changement a favorisé le statu quo et la médiocrité politique. Ceci correspond alors à la grande corruption telle qu'elle a été décrite par Rose-Ackerman S, (1999), qui la définit comme une corruption généralisée dans les plus hauts niveaux du système politique, et qui doit en outre être considéré comme l'un des modes de fonctionnement de base des régimes autoritaires. C'est l'un des mécanismes par lesquels les détenteurs du pouvoir autoritaires s'enrichissent.

- *Une institution juridique défaillante*

L'une des causes les plus importantes qui expliquerait la corruption en Algérie, est la défaillance et la dépendance du système juridique. L'institution juridique ne joue pas complètement son rôle, et elle est orientée en fonction des rapports de force, et du népotisme. Le pouvoir judiciaire est effectivement soumis à l'autorité du pouvoir exécutif dans des domaines tels que la nomination et la promotion de magistrats à tous les postes de responsabilité. Les magistrats qui refusent de prêter serment d'allégeance au pouvoir ministériel ou qui refuse d'exécuter des règlements illégaux ou non autorisés sont sanctionnés, punis, réduit au silence ou licencié. Il est bien connu que de nombreux magistrats recherchent

un avantage personnel par la corruption. Les autorités judiciaires ont bloqué les enquêtes sur des affaires de corruption et d'abus de pouvoir, des scandales liés à l'investissement. La petite et la grande corruption au sein du système judiciaire existe à tous les niveaux du système judiciaire. Les coûts sont énormes, notamment la perte de confiance des citoyens dans l'État et l'exécutif et la perte de confiance dans la crédibilité des tribunaux, mais aussi est surtout le budget allouée qui ne se traduisent pas en justice. Dans ce contexte, les pratiques corrompues ne peuvent que se développer et se propager. L'absence de système de sanction encourage par conséquent le développement de la corruption.

- *Une bureaucratie accrue*

L'administration en Algérie est très contraignante dû à la bureaucratie qui la caractérise. Comme nous l'avons constaté dans la revue de la littérature, la bureaucratie est l'un des déterminants important de la corruption. La multiplication des étapes bureaucratiques devient une charge administrative et a pour effet de limiter la capacité d'adaptation des entreprises, de détourner les ressources des investissements productifs, d'entraver l'accès aux marchés, de décourager l'entrepreneuriat. En effet, l'administration algérienne est caractérisée par une régulation excessive, des conformités rigides et des règles formelles redondantes associée à la réalisation d'un grand nombre de papiers inutiles. Cette situation est illustré dans le tableau 2 qui indique le nombre de procédures qu'il faut pour créer une entreprise dans les pays du MENA, selon le rapport de Doing Business 2019. Comme nous pouvons le constater l'Algérie est très mal classé en 2019 avec une position de 150 sur 180 pays notés. Le nombre de procédures pour commencer un business est le plus élevé dans toute la région, avec 12 procédures.

Tableau 3 : Le nombre de procédures pour commencer un business dans le MENA

Pays	Rang	Nombre de procédures	Nombre de jours
Algérie	150	12	17.5
Iran	173	10	72
Libye	160	10	35
Iraq	155	8	26
Jordanie	106	7	12
Qatar	84	7	7.5
Egypte	109	6	11
Tunisie	63	6	8
Maroc	34	4	9
EAU	25	4	3.5

Source : Doing Business report, 2019, MENA region.

Alors que dans les pays voisins les procédures administratives sont beaucoup plus légères, avec uniquement 6 procédures pour la Tunisie et 4 procédures pour le Maroc. Le nombre de jours pour créer son entreprise en Algérie reste aussi élevé avec environ 17 jours.

La multiplication des procédures administratives en tendance à encourager les comportements opportunistes des bureaucrates ou des fonctionnaires, qui exigeront des pots de vin pour alléger les processus administratifs. La corruption bureaucratique ou ce qu'on appelle « la petite corruption » sévit dans tous les secteurs d'activités, ce qui paralyse et empêche l'efficacité économique. Il est important de rajouter que les deux facteurs qui expliqueraient la propagation de la corruption administrative, sont : les salaires bas des fonctionnaires, et la volonté des entreprises de tirer profit des marchés publics.

- *La lourdeur du système fiscale et l'amplification du secteur informel*

Le secteur de l'administration et de l'institution fiscale en Algérie présente un risque élevé de corruption. Les paiements irréguliers et les pots-de-vin sont souvent échangés lors de rencontres avec des fonctionnaires du fisc. Le paiement des impôts en Algérie prend plus de temps et coûte plus cher que la moyenne régionale, mais seule une petite proportion d'entreprises déclare leurs impôts. Les réglementations fiscales représentent un obstacle important pour les entreprises. L'institution fiscale, notamment douanière est considérée comme le secteur le plus corrompu en Algérie, (surfacturation, malversation...). Le taux total d'imposition et de contribution (% du bénéfice) est le plus élevé comparativement aux pays de la région, avec un taux de 66% pour l'Algérie, de 60% pour la Tunisie, 49% pour le Maroc, et de 46% en Egypte. (Doing Business, 2019). Cette sur taxation a longtemps favorisé la fuite des capitaux, et la non déclaration des profits. En outre, les taxations douanières des opérations extérieures sont aussi assujetties à des pratiques douteuses. Ce contexte a eu comme conséquence l'amplification du secteur informel. En effet, l'absence de contrôle a fait que le secteur informel devienne important constituant en 2019, plus de 45% du PNB algérien selon la Direction des statistiques et de l'information économique ce qui correspond à 120 milliards de dollars. Selon la même source, l'économie informelle employait 1,6 million de personnes en 2001 avant d'augmenter à 3,9 millions de personnes en 2012.

De ce qui précède, nous avons tenté d'expliquer les principaux déterminants explicatifs de la propagation de la corruption en Algérie. D'autres facteurs peuvent bien évidemment être cités, à l'exemple de la centralisation gouvernementale, et l'environnement culturel encourageant la corruption. Nous avons pu constater dans cette section que les pratiques

corrompues et douteuses, sont généralisées dans l'ensemble des institutions algériennes, ce qui l'a rend bien enraciné dans la société et devenue avec le temps un comportement naturel qui régit les relations économiques et sociales dans le pays.

5- Le rôle des institutions dans la lutte contre la corruption

La lutte contre la corruption ne peut se faire sans la mise en place d'institutions transparentes qui remplissent pleinement leurs rôles. En effet, les institutions comprennent des règles et procédures régissant un certain nombre de processus et c'est elles qui déterminent qui peut légalement faire quoi, quand et comment. Les institutions permettent de mettre en place des règles, des procédures de conformité, des normes et des pratiques d'exploitation qui structurent la relation entre les individus. Dans ce cas de figure la lutte contre la corruption passe forcément par les institutions.

Les institutions qu'elles soient politiques ou économiques sont le premier véhicule de la transparence ou de la corruption au sein d'un Etat. Elles représentent un moyen efficace de lutte contre la corruption si les mécanismes adéquats sont instaurés. Cependant, elles peuvent au même temps devenir le socle sur lequel les systèmes de corruption se basent, si elles sont instrumentalisées pour servir les intérêts d'une minorité notamment la minorité détenant le pouvoir. Les institutions sont alors à double tranchants, efficaces lorsqu'elles sont transparentes assujetties à des mécanismes et des réformes cohérentes, et défailtantes, et corrompibles lorsqu'elles sont instrumentalisées.

Afin de réduire les possibilités de corruption et afin de rendre sa pratique moins attrayante, les institutions doivent acquérir le maximum d'informations et de meilleure qualité sur les agents et leurs actions, réduire les incitations à s'engager dans la corruption en introduisant un système de sanctions. Bien entendu cela ne peut se faire et ne peut être réalisée que par le biais de la responsabilité politique, dont l'idée directrice est la suivante contrôler le pouvoir en le limitant, en le restreignant et en le disciplinant. Les institutions pourront endiguer la corruption seulement si elles renforcent leur responsabilisation (*Accountability*) et si seulement elles renforcent leurs mécanismes de contrôle.

En Algérie, la défaillance des institutions a fortement alimenté la propagation de la corruption et sa généralisation. Les institutions ont longuement été instrumentalisées pour détourner l'argent public. Face au pouvoir des personnes, le pouvoir des institutions est devenu dérisoire. Le pouvoir des personnes dépasse largement celui des institutions, faisant de ses dernières un rouage incontournable des systèmes de corruption dans le pays.

Le 22 février 2019, le peuple algérien s'est fortement mobilisé et s'est insurgé contre le régime en place, exigeant un changement politique radical. L'une des revendications

majeure de ce mouvement populaire était d'éradiquer la corruption de dénoncer une gestion publique archaïque et de poursuivre en justice l'ensemble de la classe politique corrompue qui s'est enrichie après extorsion et dilapidation des biens publics. Depuis, le régime notamment le régime militaire a procédé à une vraie purge, en poursuivant et en condamnant des hommes politiques et des hommes d'affaires entachés par des scandales de corruption. Néanmoins, la justice sélective adoptée par le régime en place, n'a pas convaincu le peuple algérien, persuadant que la lutte contre la corruption telle qu'elle a été établie n'est qu'une mesure d'apaisement, pour atténuer la colère du peuple. De ce fait, la problématique d'éradiquer la corruption qui engraine l'économie algérienne s'impose avec force. Le défi reste de taille, l'Algérie devra mettre en place des réformes et des politiques anti-corruption sérieuses pour réussir sa transition politique et économique.

6- Quelles réformes anti-corruption pour une transition réussie en Algérie ?

La diversité des formes, des causes et des conséquences de la corruption, et des dysfonctionnements de gouvernance impose de trouver des stratégies et des instruments de politiques publiques adaptés à la variété des contextes institutionnels. Les premiers travaux économiques proposaient d'une manière universelle de réduire la corruption, par contre les organisations internationales (FMI, BM, CNUCED...), ont fait de la corruption un enjeu principalement du sud, les recommandations, majoritairement formulées par les économistes, ne cessent de s'élargir vers des réformes institutionnelles politiques et économiques. (Jean-Cartier Bresson, 2008). Bardhan. P (2006), affirmait que plus que les élites, c'est la nature de l'organisation administrative, la participation locale des citoyens et le contexte politico-social qui sont déterminants quand on veut formuler une politique publique crédible. De ce fait les politiques anti-corruption administrative et bureaucratique sont plus techniques, alors que les politiques qui touchent à la sphère politique impliquent des changements institutionnels et de régulation du pouvoir.

En Algérie, le contexte est beaucoup plus complexe, puisque la corruption touche tous les niveaux de la société et toutes les sphères économiques et politiques. En outre, L'incitation à lutter contre la corruption dont fait preuve actuellement le gouvernement est résultat avant tout d'une exigence politique, plutôt que d'un véritable intérêt pour le fonctionnement efficace des institutions politiques et économiques du pays ; c'est là où réside toute la problématique de l'instauration des politiques anti-corruption. Dans cette optique, les efforts pour endiguer la corruption ne répondent pas à des considérations techniques, mais cherchent à produire des avantages en termes de capital politique et de concentration

des pouvoirs. Ils sont donc généralement éphémères car limités au mandat des leaders politiques qui les ont adoptés (Joseph pozsgai, 2017). En effet, la faiblesse des institutions en Algérie n'est pas seulement un effet pervers à l'allocation des bénéfices de la rente à la population, mais aussi, et surtout, un effet recherché par des gouvernants pour être à l'abri de tout contrôle. Néanmoins, nous aborderons dans cette section quelques réformes que nous jugeons urgent de mettre en place pour éventuellement réduire ce phénomène qui asphyxie l'économie nationale.

- *Une volonté politique réelle de réduire la corruption*

Comme nous l'avons précisé auparavant, la lutte contre la corruption ne peut se faire sans le développement des structures institutionnelles. Néanmoins, pour bien fonctionner, les programmes de suivi doivent répondre à deux exigences importantes : premièrement, ils doivent être mis en œuvre et suivis par une partie désireuse de réduire la corruption et, deuxièmement, ils doivent être combinés à un programme d'incitation. Les incitatifs peuvent être financiers ou non financiers. Par exemple, les mesures incitatives peuvent prendre la forme d'une réduction de salaire pour les personnes qui se révèlent corrompues ou d'une forte campagne médiatique qui publie les niveaux de corruption des élus, et/ d'une sanction juridique des corrompus.

- *Un système juridique indépendant*

Croire que la lutte contre la corruption se fera sans des institutions juridiques indépendantes, n'est qu'un mirage. En effet, pour que les systèmes d'incitation et de sanctions prennent tout leur sens, la justice ne doit en aucun cas être orientée, et instrumentalisée par les détenteurs du pouvoir. Le premier défi auquel est confronté l'Algérie est réussir à assainir l'institution juridique, et ainsi mettre en place des réglementations et des lois anti-corruption qui seront appliqués avec rigueur et sans sélectivité aucune.

- *Incitations salariales précédée par une politique de répression*

Pour réduire la corruption administrative qui correspond à la petite corruption, il est recommandé de mettre en place des incitations salariales. La préférence d'un fonctionnaire pour l'honnêteté est liée au coût moral, mais celui-ci n'est pas indépendant du jugement qu'un fonctionnaire porte sur le salaire qu'il perçoit. En effet, plus les salaires sont bas, plus les fonctionnaires sont enclins à accepter des pots de vin. Il est alors intéressant de compléter les politiques de répression par des politiques d'incitation, en augmentant par exemple le salaire des contrôleurs, ou des fonctionnaires honnêtes. Le défi est alors de mettre en place une structure de paiement optimale afin d'obtenir la loyauté des agents. La faiblesse des salaires dans certains secteurs en Algérie, et l'érosion permanente du pouvoir

d'achat des algériens, obligent à réformer la politique de rémunération publique. Néanmoins, cette politique est jugée plus efficace si elle est conjuguée avec une politique de répression, et de démantèlement de réseaux de collusion et de licenciement des responsables. Aujourd'hui l'algérien a le sentiment que le système encourage la corruption, puisque il constate l'enrichissement soudain de ses confrères sans être inquiété. Dans ce cas de figure, une pensée populaire à tendance à s'installer dans les esprits des algériens, selon laquelle être corrompus permet d'accumuler facilement un capital sans être sanctionné. L'enjeu alors est d'endiguer ces comportements opportunistes en mettant en place des systèmes de sanction et d'incitation.

- *La décentralisation*

La décentralisation est devenue une caractéristique majeure de la réforme du secteur public dans de nombreux pays. Les gouvernements se sont efforcés de décentraliser leurs activités et de transférer la prise de décision au niveau local afin de promouvoir la participation du public, la responsabilisation du gouvernement ainsi que la réactivité des politiques publiques et la prestation de services. Certaines évaluations de la gouvernance portent spécifiquement sur les indicateurs de gouvernance locale par le biais d'un suivi fiscal local, d'audits publics aléatoires au niveau local, de cartes de score des citoyens, etc. L'indice indonésien de perception de la corruption (IPC) est un exemple d'outils conçus pour saisir la gouvernance locale. Ça permet sur la base des perceptions des experts locaux (IPC), de mesurer le niveau de corruption dans plusieurs organismes gouvernementaux.

- *Plus de concurrence politique et économique*

La concurrence n'est pas assez développée en Algérie, sur les deux plans politique et économique. Sur le plan politique, le parti unique hérité de l'indépendance le FLN reste incontestablement l'unique partie sur la scène politique. En effet, les partis de l'opposition dans le pays sont soit étouffés ou muselés, soit corrompus pour jouer le rôle une opposition de façade. L'institution politique doit désormais instauré plus de pluralisme politique pour jouir des bienfaits de la démocratie. Sur le plan économique, nous constatons aussi la constitution des monopoles dans la quasi-totalité des secteurs d'activités. Le monopole est exercé soit par des entreprises privées privilégiées, proches du pouvoir, soit par des entreprises publiques qui empêchent tout partage des marchés avec le secteur privé. Ce contexte particulier, encourage les pratiques frauduleuses surtout sur le marché des contrats publics. L'une des réformes les plus importantes qu'il faudra adopter est alors, la réforme de la concurrence, qui veillera à ce qu'il y est une concurrence loyale sur les marchés.

Conclusion

Cet article a pour objectif de comprendre le rôle des institutions dans le renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption en Algérie. A travers les lignes de ce papier, nous avons pu constater que la corruption a des formes, des causes et des conséquences diverses sur les économies des nations. Le peuple Algérie aujourd'hui est tout à fait conscient de l'enjeu, et des défis qu'il devrait relever en matière de lutte contre la corruption. Cette prise de conscience s'est révélée le 22 février 2019, avec le début du mouvement populaire, qui exigeait le départ immédiat du gouvernement mais aussi et surtout éradiquer la corruption politique.

La corruption en Algérie n'est pas un phénomène occasionnel et isolé, mais bel est bien issu et recherché par le système de gouvernance en place. La corruption est généralisée et à tendance à devenir un comportement naturel qui régit les relations économiques et politiques dans le pays. Nous avons par conséquent qualifié la corruption en Algérie, par une corruption institutionnalisée, du fait de sa propagation dans toutes les instances et dans tous les organismes institutionnels. Pour cela, éradiquer la corruption ne peut se faire sans la réformes des institutions et de leur gouvernance.

Plusieurs réformes sont envisageables, cependant dans le contexte algérien il y a urgence de mener des réformes sérieuses au niveau de l'institution juridique, en la rendant plus efficace et surtout plus indépendante, aussi mettre en place un système de sanction et d'incitation pour réduire les comportements opportunistes au niveau des administrations, tolérer plus de décentralisation, plus de pluralisme politique et réformer la loi sur la concurrence. Il est important de rajouter qu'il est inéluctable de renforcer les institutions dans leur valeurs, et les moraliser davantage.

Bibliographie

- Ahlin, C.R. (2001), "Corruption: Political Determinants and Macroeconomic Effects", *Working Paper*, no. 01-W26, <http://www.accessecon.com/pubs/VUECON/vu01-w26.pdf>
- Akinyemi, B. (2004) "Corruption a battle Nigeria must win" Thursday, August 22, P.22.
- Alanamu, A.S. et al, (2009). 'The role of religions in combating corruption in Nigeria.' In Enweremadu, D.U. and Okafor, E.E. (eds) *Anti corruption reforms in Nigeria since 1999: Issues, challenges and the way forward*. IFRA Special Research Issues, vol. 3.
- Amundsen, Inge (1999): "Political corruption: An introduction to the issues", *Working Paper* 99:7, Bergen: Chr. Michelsen Institute.
- Amundsen I., Ezbidi B., (2002), "Clientelist Politics: State formation and corruption in Palestine 1994- 2000", Chr. Michelsen Institute Rapport 17, 32p

- Anastassiya Zagainova. (2012), La corruption institutionnalisée : un nouveau concept issu de l'analyse du monde émergent. Economies et finances. Université de Grenoble. Français. ffNNT : 2012GRENE015ff. fftel-00921574f
- Attila, G. (2008), "Corruption, Taxation and Economic Growth: Theory and Evidence", *CERDI-CNRS Working Paper*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00556668/document>
- Bai, J., Jayachandran, S., Malesky, E.J. and Olken, B.A. (2014), "Does Economic Growth Reduce Corruption? Theory and Evidence from Vietnam", *NBER Working Paper*, no. 19483, <http://www.nber.org/papers/w19483>.
- Bardhan (2006), Decentralisation, corruption, and government accountability, in Rose Ackerman : International handbook in economics of corruption, Chaltenham, Edward Elgar.
- Benarjee A. (1997), "A theory of misgovernance" *Quarterly Journal of Economics*, 1997, Vol.112, n°4, pp.1289-1332.
- Benarjee, Abhijit and Rohini Pande, (2009), "Parochial Politics: Ethnic Preferences and Politician Corruption. Working paper.
- Brown, S. F., & Shackman, J. (2007). Corruption and related socioeconomic factors: A time series study. *Kyklos*, 60, 319–347.
- Charap, J. et Harm, C. (2000), Institutionalized Corruption and the Kleptocratic State, IMF Working Paper WP/99/91, July 1999; édité in Menard, Claude (ed.): Institutions, Contracts and Organizations: Perspectives from New Institutional Economics, Londre: Edward Elgar, p. 188-210
- Chetwynd, E., Chetwynd, F. and Spector, B. (2003), "Corruption and Poverty: A Review of Recent Literature",
- Djankov, S., La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A. (2002), "Courts: the Lex Mundi project", <http://www.law.yale.edu/documents/pdf/lopez.pdf>
- Doig, R.A. (1996): "Good government and sustainable anti-corruption strategies: A role for independent anti-corruption agencies?", *Public Administration and Development*, vol. 15, no. 2, pp. 151-165.
- Fjeldstad, O.H. (2004), "Decentralisation and corruption. A review of the literature", *CMI Working Paper WP*, no. 10
- Gurgur, T. and Shah, A. (2005), "Localization and Corruption: Panacea or Pandora's Box", *World Bank Policy Research Working Paper*, no. 3486, Washington, D.C.
- Guoping Jiang (2017), Corruption, théories and persceptions, Springer Nature Singapore Pte Ltd Corruption Control in Post-Reform China, DOI 10.1007/978-981-10-4050-4_2
- Hadjadj Djilali (2007), Algeria a future Hijacked by corruption, *Mediterranean Politics*, Vol. 12, No. 2, 263–277
- Heywood Paul (1997), political corruption, problems and perspectives, political studies, <https://doi.org/10.1111/1467-9248.00089>
- Imam, P.A. and Jacobs, D.F. (2007), "Effect of Corruption on Tax Revenues in the Middle East", *IMF Working Paper*, no. 270, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2007/wp07270.pdf>
- Ivanyna, M., Mourmouras, A. and Rangazas, P. (2010), "The Culture of Corruption, Tax Evasion, and Optimal Tax Policy", *IMF Working Paper*, <http://goo.gl/0hmEUG>
- Jean Cartier Bresson (2008), Economie politique de la corruption et de la gouvernance, L'harmattan, France.

- Johnson, S., D. Kaufmann and P. Zoido-Lobaton (1998): "Regulatory discretion and the unofficial economy", *American Economic Review Papers and Proceedings*, vol. 88, no. 2, pp. 387-392.
- Joseph pozsgai, (2017), Le modèle des systèmes de corruption et réforme anticorruption, ASPJ Afrique & Francophonie - 3e trimestre.
- Krueger, Anne O. (1974) „The political economy of the rent-seeking society,“ *American Economic Review*, 64/3 (June): 291-303
- Lambsdorff, J. G. (1999), "Corruption in Empirical Research - A Review", *Transparency International Working Paper*,
http://gwdu05.gwdg.de/~uwvw/downloads/contribution05_lambsdorff.pdf
- Lambsdorff, J. G. (2007). *The institutional economics of corruption and reform*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Lucchini R., « Entre relativisme et universalisme. Réflexions sociologiques sur la corruption », *Déviances et Société*, Vol.19, n°3, 1995, pp.219-236
- McMann, Kelly M., Brigitte Seim, Jan Teorell, and Staffan I. Lindberg. 2017. "Democracy and Corruption: A Global Time-Series Analysis with V-Dem Data." Working Paper. URL: <https://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2941979>
- Medard JF, (2006), Le modèle unique d'« État en question »", présenté lors du colloque État en crise, Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCAM), 1999 (publié à la Revue internationale de politique comparée Vol. 13, n°4, pp.681-696)
- Mauro P., (1995), "Corruption and Growth", *The Quarterly Journal of Economics*, Vol.110, n°3, août, pp.681-712
- Paldam, M. (2001). "Corruption and religion", Adding to the economic model. *Kyklos*, 54, 383–414. Rapport de Doing Business, (2019), La région MENA. Banque Mondiale.
- Rose-Ackerman S, (1978), *Corruption - A Study in Political Economy*, NY: Academic Press,
- Rose-Ackerman S, (1999), *Corruption and Government. Causes, Consequences and Reform*. Cambridge: Cambridge University Press, New York, 1999.
- Stigler, G.J, (1971), *The Theory of Economic Regulation*. *Bell Journal of Economics and Management Science*. Vol. 2, 3-21.
- Transparency Internatioanl, (2004), *Rapport Mondial sur la corruption: Corruption Politique*, London : Pluto Press.
- Thompson DF, (1993). Mediated corruption: the case of the Keating Five. *Am. Political Sci. Rev.* 87(2):369–81
- Treisman D. (2000), "The causes of corruption: a cross-national study", *Journal of Public Economics*, Vol.76, pp. 399 –457.
- Vishny, R.W. Shleifer, A. (1993), "Corruption", *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 108, no. 3, pp. 599-617
- Welin, Herbert H. (2002) Secondary Corruption, the concept of political illness. *The journal of social Political and economic Studies*, V27, N3, P341.
- Williams, Robert (2000): "New concepts for old?", *Third World Quarterly*, vol. 20, no. 3.
- World Bank (2014), Drivers of corruption, a brief review. <http://dx.doi.org/10.1596/978-1-4648-0401-4>.